LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

DE

PROFESSEUR DES ECOLES

session 2016

RAPPORT DE JURY

1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION	p. 3
2 - LES EPREUVES DES CONCOURS Liste des épreuves, durées,	p. 3
3 - RECOMMANDATIONS DU JURY	
I. ADMISSIBILITE II. a. épreuve de Français b. épreuve de mathématiques	p. 4 p. 7
II. ADMISSION	
a. Mise en situation professionnelle	p. 14
b. Entretien à partir d'un dossier	p. 18
4 - STATISTIQUES	
5 – ADRESSES UTILES	

-----SOMMAIRE-----

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION (décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié)

Les conditions d'inscription sont consultables sur le site du ministère de l'Éducation nationale : http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html

2. LES EPREUVES DES CONCOURS

Consulter le site du ministère de l'Éducation nationale : http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html

Epreuves		Durée	Durée
Admissibilité		Prépa.	épreuve
	40		41.1
Epreuve écrite de français *	40	-	4H
2. Epreuve écrite de mathématiques *	40	_	4H
* Toute note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire			
Total admissibilité	80		
Advisorios			
Admission	60		4 1 1
1. mise en situation professionnelle dans un domaine au	60	-	1 H
choix du candidat (sciences et technologie, histoire,			
géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation			
musicale, enseignement moral et civique)	400	OI-	4 11 45
2. entretien à partir d'un dossier :	100	3h	1 H 15
1 êre partie : EPS ;	40		30 min
2 ^{ème} partie : situation professionnelle inscrite dans le	60		45 min
fonctionnement de l'école primaire			
Total adminaion	400		
Total admission	160		
Total général	240		

Les épreuves des candidats sont évaluées par deux examinateurs au moins ; les épreuves écrites sont rendues anonymes avant d'être soumises à la double correction.

Les sujets sont consultables sur le site Internet du ministère :

http://www.education.gouv.fr/cid4413/sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html

3. RECOMMANDATIONS DES JURYS

I. AMISSIBILITE

a. EPREUVE DE FRANCAIS

Première partie de l'épreuve : question relative aux textes proposés

Les attentes des correcteurs sont organisées autour de trois grands critères :

Capacité à lire des textes Produire une réponse construite et rédigée Rédaction claire et précise

La qualité de certaines copies fait apparaître une préparation très sérieuse des candidats pour répondre aux attentes de cette première partie de l'épreuve.

La maîtrise de l'exercice s'avère toutefois globalement inégale. D'où ces quelques conseils et le rappel des attentes suivantes.

On s'attachera en tout premier lieu à la lisibilité des copies. Celles-ci doivent être aisément lisibles d'où une attention constante à apporter à la qualité de la graphie. On écrira de façon aérée, une ligne sur deux si nécessaire. La qualité de la graphie, une disposition claire et aérée participent en effet de cette lisibilité.

Il est nécessaire pour la question relative aux textes proposés, d'attacher toute l'importance qui convient aux termes de l'énoncé de la consigne et de mobiliser pour y répondre les éléments nécessaires.

On attend des candidats qu'ils s'attachent à répondre au libellé du sujet de façon précise et informée en prenant appui sur l'ensemble des textes.

On prendra le temps d'une lecture attentive du corpus dans son entier pour une appropriation indispensable. Il convient d'accorder un temps suffisant à la lecture et à l'analyse des textes pour être en capacité de répondre de façon pertinente et précise à la question posée. Par ailleurs, une bonne connaissance et maîtrise des textes peuvent permettre de répondre de façon plus informée aux questions de la deuxième partie de l'épreuve (par exemple : « II, 4 : analyse de la construction de la phrase « Les clés sur les portes » et « commentaire de l'effet produit »). Le commentaire suppose en l'occurrence une prise en compte de l'environnement de cette phrase dans le texte.

L'introduction doit s'inscrire dans une démarche moins formelle qu'indispensable dans sa nécessaire contribution à l'éclairage de la problématique et à la dynamique argumentative à engager.

L'annonce du plan et la conclusion sont deux moments forts auxquels on accordera toute l'attention qui s'impose.

La conclusion doit être l'aboutissement d'une réflexion sur la problématique, s'inscrivant dans une démarche progressive.

On attend une présentation synthétique des textes dans l'introduction, qui en reflète l'idée majeure. L'introduction ne saurait être aussi longue que l'une ou l'autre des parties constitutives du développement. On s'attachera à élaborer une conclusion qui, s'inscrivant au terme d'un parcours réflexif, ne se résume pas à une seule phrase.

La construction du développement permettra dans ses différents axes de faire percevoir une compréhension fine de tous les textes proposés. Leur mise en relation contribue à cette compréhension. Les candidats montreront qu'ils ont compris l'implicite des textes. Le déroulement de la pensée sera clair et précis.

Le développement doit prendre en compte les axes de réflexion annoncés dans l'introduction. Il doit reposer sur une dynamique argumentative. Toute copie qui présente un développement en deux parties doit veiller à la structuration interne de chacune d'elles. De même,

on apportera un soin tout particulier aux transitions et aux liens logiques (passage d'une première partie à une deuxième partie ; passage d'un paragraphe argumentatif à un autre). On évitera l'utilisation répétitive des mêmes connecteurs. La qualité des transitions, le vocabulaire précis utilisé dans le jeu des articulations contribuent à un argumentaire plus élaboré et plus nuancé comme il apparaît dans les meilleures copies.

On conseillera aux candidats d'être particulièrement vigilants quant à la qualité de la rédaction personnelle attendue. Les meilleures copies se caractérisent par un effort manifeste et suffisant de reformulation. Dans ce cadre, on s'attachera à utiliser et à mettre en oeuvre un lexique précis, approprié et varié.

On attend également une qualité de la syntaxe et de l'orthographe lexicale et grammaticale. La lisibilité est dans certaines copies, entravée par un style maladroit, des erreurs orthographiques et syntaxiques. On constate entre autres des fautes d'accord sujet/verbe (par exemple « nous tenteront »), des confusions (par exemple « a/à, « est/et, « est/ait »), beaucoup d'erreurs concernant les interrogatives indirectes. Le lexique n'est pas toujours utilisé à bon escient et témoigne parfois d'une maîtrise défaillante de la langue (confusion de termes : « prôner/trôner » ; invention de termes « suptile » pour « subtile »). Parfois très répétitif, trop approximatif, le lexique utilisé ne permet pas l'expression suffisamment précise et fine des idées.

Les bonnes copies, outre la qualité du lexique dont elles témoignent, et la pertinence du registre auquel elles recourent, font état d'aisance syntaxique et d'une maîtrise de la langue certaine. Tout ceci concourt à rendre compte clairement et précisément de la compréhension des textes.

Une relecture attentive de cette première partie de l'épreuve s'avère indispensable. Ceci suppose une gestion efficace du temps.

Deuxième partie de l'épreuve : connaissance de la langue

Concernant cette partie de l'épreuve, sont attendues une lecture précise des questions posées, une capacité à cerner ces questions et à y répondre de façon organisée et informée.

Des savoirs précis concernant la langue sont indispensables et constituent un préalable nécessaire.

Il agit d'utiliser ces savoirs à bon escient, en réponse précise à une question posée. Les meilleures copies ont répondu à ces attentes.

La première question porte sur le relevé et le classement selon leur temps de verbes conjugués en justifiant l'emploi de ces temps dans le texte.

On constate dans certains cas une méconnaissance du plus-que-parfait et une difficulté à se prononcer sur les valeurs des temps. Les oublis, les confusions et les erreurs sont relativement fréquents.

Pour répondre à la question posée, on veillera tout particulièrement à la présentation en organisant les relevés. Il s'agit également de lire attentivement la consigne (« classer selon leur temps les verbes conjugués » ne consiste pas à les classer selon la personne).

La deuxième question porte sur l'identification des éléments constitutifs d'une construction verbale.

La consigne n'est pas toujours lue attentivement. Certains candidats ne s'en tiennent pas à la construction verbale.

Il s'agit pour la troisième question de relever les différentes désignations des villageois dans un passage du texte de René Char et d'indiquer ce qu'elles nous apprennent quant au regard que porte le narrateur sur ces villageois.

Le relevé est en général effectué ce qui n'exclut pas quelques erreurs (à propos de «comme un jet de lampe»), erreurs de lecture également (confusion concernant « fils »).

Le plus souvent, l'analyse de ces différentes désignations des villageois reste très générale (par exemple : « ces termes montrent qu'ils sont bienveillants »). L'analyse se résume aussi parfois à une prise en compte de chaque désignation sans aucun lien établi avec les autres désignations. Rares sont les copies qui procèdent à une analyse globale faisant percevoir une progression et qui mettent en évidence une capacité à l'analyse littéraire et à une lecture sensible du texte.

La quatrième question demande l'analyse de la construction de la phrase « Les clés sur les portes », et de commenter l'effet produit par ce choix.

L'analyse est le plus souvent correcte, parfois très détaillée avec analyse de chaque terme. On observe par contre des contresens quant à l'effet produit. Par ailleurs, le lexique est commenté mais pas l'effet. Ceci laisse entendre que les candidats n'ont pas procédé à une lecture suffisante du texte lui-même et n'ont pas apporté toute l'attention nécessaire au contexte de cette phrase.

La cinquième question porte sur l'explication du sens du mot « tapis » en proposant deux synonymes et sur l'analyse de la formation du mot « échéance » en en donnant la signification.

On observe dans certaines copies des contresens par méconnaissance du verbe « se tapir ». « Se tapir » n'est pas expliqué dans son œntexte. Des synonymes donnés ne sont pas en rapport avec la classe grammaticale.

La signification du mot « échéance » est dans l'ensemble comprise mais rarement mise en relation avec le contexte. L'analyse de la formation du mot donne lieu à beaucoup d'erreurs. Très peu de copies ont travaillé sur la formation préfixe, suffixe et radical. Le radical n'a presque jamais été identifié.

Attentes et conseils :

Pour cette deuxième partie de l'épreuve, il s'agit de faire preuve de compétences spécifiques, construites sur des connaissances précises. Il convient également d'être en mesure d'apprécier et de rendre compte des effets de sens induits par l'utilisation de tel ou tel fait de langue.

Troisième partie de l'épreuve : analyse de supports d'enseignement

Dans les meilleures copies, les candidats ont su se positionner en tant qu'enseignants adoptant une posture d'analyse, un regard professionnel, et élaborant une stratégie pédagogique.

La première question demande d'identifier les compétences visées dans le document 1.

On observe une certaine méconnaissance des programmes. Pour cette question comme pour la suivante, les notions de compétence, d'objectif, de modalités, ne sont pas clairement perçues. Les compétences ne sont pas clairement identifiées. Très souvent, les correcteurs sont confrontés à de longs développements qui ne font pas apparaître l'essentiel, ce qui les contraint à procéder eux-mêmes à des déductions. Inversement, on met en avant une expression telle « le langage dans toutes ses dimensions » mais sans plus de précisions.

La deuxième question porte sur l'identification des objectifs d'apprentissage que poursuit l'enseignante.

La dérive constatée consiste à formuler les objectifs généraux à l'école maternelle mais dans un rapport au texte pas assez ciblé et précis. Il convient d'éviter une liste d'objectifs et de faire ressortir l'essentiel. Les meilleures copies ont bien mis en évidence qu'il s'agissait du langage oral.

La troisième question demande : « à quel moment de la journée et de l'année placeriezvous cette séance » ?

La formulation de la question (« placeriez-vous ») a semble-t-il posé problème à certains candidats, entre situation du texte et projection. L'aspect de la progression des rythmes de l'enfant a été pris en compte.

La quatrième question interroge les fonctions de la parole magistrale dans cette séance.

Les candidats sont parfois dans la description de la séance mais n'ont pas un regard suffisant sur la posture de l'enseignante. Cette description manque souvent d'organisation. La notion d'étayage est très inégalement perçue et développée.

Il est demandé dans la question cinq d'évoquer à quelles modalités d'apprentissage mises en avant dans le programme 2015, renvoie la séance.

Les références au programme sont dans bien des cas insuffisantes et l'expression «modalités d'apprentissage» n'est pas bien comprise.

La sixième question invite les candidats à proposer, dans le prolongement de ce temps d'échanges, en les décrivant brièvement, deux utilisations qu'ils pourraient faire de l'album.

Il s'agit de mieux prendre en compte l'âge des élèves; ne pas le faire traduit une méconnaissance du développement de l'enfant. Certaines copies évoquent longuement l'utilisation qui pourrait être faite de l'album, d'autres pas.

b. EPREUVE DE MATHEMATIQUES

Remarques valant pour l'ensemble de l'épreuve :

- L'anonymat doit être parfait : pas de signature dans la copie ; tout signe distinctif sur la copie risque d'entraîner l'annulation de celle-ci.

Aucun cas n'a été rencontré cette année.

- La correction syntaxique et la qualité écrite de la production des candidats ont été pénalisées lors de la correction selon le barème suivant :
 - jusqu'à -3 points pour l'orthographe, la conjugaison, la grammaire ;
 - jusqu'à -2 points pour une présentation confuse, un manque de clarté de l'ensemble de la copie ou une écriture peu soigneuse ou peu lisible. Le jury insiste sur la nécessité de préciser clairement le numéro de l'exercice et de la question traités et de bien séparer les parties. Il serait pertinent aussi que le candidat indique le numéro des questions non faites ;
- jusqu'à -3 points pour les candidats ne donnant aucune indication sur l'obtention de leurs résultats numériques. Le jury attend des réponses précises et justifiées (une justification n'est ni une description ni la paraphrase de l'énoncé). Il faut donner avec concision les arguments pertinents sans en oublier et sans redondance. Il n'est pas utile et même pénalisant pour le candidat de proposer plus d'items que demandés. Une lecture attentive des consignes est un des critères de réussite. Le jury invite donc les candidats à y être très attentifs et à respecter unités et arrondis demandés.
- Les abréviations sont à bannir dans un écrit de concours. L'utilisation du langage et du vocabulaire mathématique doit être fait avec rigueur. Le mélange d'écriture symbolique et de mots en français est fortement déconseillé.
- L'honnêteté des démarches mises en jeu est aussi un élément important d'appréciation des copies. Les candidats qui manipulent les écritures pour arriver au résultat attendu sont pénalisés.
- Le jury conseille aux candidats de mettre en valeur leurs réponses. Les phrases de conclusion doivent être rédigées et au besoin comporter les unités appropriées si possible à l'issue de la justification.
- Le temps imparti est limité. Il est donc nécessaire de bien gérer les 4 heures nécessaires de l'épreuve de façon équilibrée.

- Analyse du sujet

Première partie

La partie 1 est composée de trois sous parties : A, B et C

Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent lire avec attention les consignes. C'est ainsi qu'à la partie A une réponse graphique est attendue et non calculatoire et qu'à la partie C c'est le pourtour de la piscine qui est dallé et non le rectangle 800 par 500.

Les sous-parties A et B sont dans l'ensemble bien traitées.

Cependant le jury rappelle aux candidats qu'il ne faut pas chercher à tout prix à obtenir le résultat demandé (A.2.a) et B.1.a)). De plus « démontrer » dans ces questions ne consiste pas à vérifier sur le graphique de la partie A des valeurs particulières.

Dans la sous-partie C, à la question C.1., il y a peu de réponses complètes et de nombreuses copies mettent en évidence une confusion entre multiple et diviseur. A la question C.2.b) la majorité des candidats ne fait pas le lien avec la question C.2.a) comme imposé par l'énoncé (« en déduire »).

Deuxième partie

La partie 2 est composée de quatre exercices indépendants. Leur résolution est aisée pour le candidat qui maitrise le calcul littéral.

Exercice 1

A la question 3, peu de candidats se sont lancés dans la résolution de l'équation-produit obtenue directement à partir du programme 2, ce qui les a amenés à ne proposer qu'une seule solution.

Exercice 2

Les différents raisonnements mathématiques, le contre-exemple (2.1 et 2.3), le raisonnement direct (2.2.), ne sont pas suffisamment maitrisés : l'exhibition de 2 ou 3 exemples qui conviennent ne permet pas de conclure à la véracité d'une affirmation ; de même une démonstration sans conclusion ne peut être validée. La simplification de l'expression littérale de l'affirmation 2 a été source de nombreuses erreurs.

Exercice 3

Beaucoup de candidats se sont contentés de donner le nombre de boules sans vérifier que c'était bien le minimum demandé.

Exercice 4

Dans l'ensemble cet exercice est bien réalisé avec cependant les erreurs classiques d'un élève de collège : utilisation des mesures, utilisation du parallélisme supposé des deux droites pour montrer qu'elles sont parallèles, confusion entre théorème et réciproque de Pythagore, confusion entre les différentes lignes trigonométriques.

Les questions 1. et 3. sont bien traitées.

Troisième partie

Elle est composée de trois situations indépendantes.

Situation 1

1.a) les candidats ont fait une description de la situation plutôt qu'une analyse. C'est ainsi que pour certains d'entre eux il y a confusion entre consigne et méthodes.

De plus dans cette première situation la concision des réponses a été appréciée par les correcteurs. Des réponses sous forme de tableau étaient les bienvenues.

Situation 2

Une nouvelle fois de nombreux candidats se sont contentés d'une description plutôt que d'une analyse des productions des élèves proposant alors des réponses erronées à 1.b) et 2.b). du type « On ne peut pas dessiner autant de têtes et de bosses. », « Il y aura surcharge cognitive. », « La méthode n'est pas adaptée aux grands nombres. ».

Situation 3

Les candidats ont su proposer des méthodes différentes de résolution de la question B-. Cependant peu ont pu donner les propriétés mathématiques sous-jacentes.

Le jury rappelle qu'un travail important sur la proportionnalité reste à conduire.

Eléments de correction

PREMIÈRE PARTIE – 13 points

A

Question	Eléments de correction
1.a)	Volume pour une largeur de 3m : environ 19 m ³
1.b)	Largeur pour un volume de 27 m ³ : 3,6 m
1.c)	Si la largeur est comprise entre 4 m et 5 m, le volume est compris entre 33 m ³ et 52 m ³ .
2.a)	Aire du trapèze ABCD : $\frac{(AB + CD) \times AD}{2} = \frac{(1,10+1,50) \times 1,6x}{2} = 2,08x$ $V(x) = \text{aire de ABCD} \times AE = 2,08x \times x = 2,08x^2$
2.b)	On résout : $2,08x^2 = 52$, soit $x^2 = \frac{52}{2,08} = 25$.
	x étant un nombre positif (longueur) : $x = 5$

В

Question	Eléments de correction
1.a)	D'après A 2. b) la piscine a un volume de 52 m ³ .
	On enlève le volume du parallélépipède ADHEA'D'H'E' qui est égal à 4 m ³ .
	$(AE \times AD \times AA' = 5 \times 8 \times 0, 1 = 4)$
	La piscine contient bien : 48 m³d'eau.
1.b)	La piscine contient 48000 litres.
	Le débit est de 18 litres par minute donc de 1080 litres par heure.
	$48000 = 1080 \times 44 + 480$ et $480 = 18 \times 26 + 12$
	Il faut donc 44 heures et 27 minutes pour remplir la piscine, soit 1 jour, 20 heures et 27
	minutes.
2.a)	Le volume d'eau perdu est égal à 2 m ³ .
2.b)	$\frac{2}{48} \approx 0,042.$
	La quantité d'eau perdue en une semaine représente environ 4,2% de la quantité d'eau
	initiale.
3.	$207 \times 1,03^5 \approx 240$
	Budget prévisionnel en 2020 : 240 euros environ.

 \mathbf{C}

<u>C</u>	
Question	Eléments de correction
1.	La longueur du côté d'une dalle, en centimètre, doit être un diviseur commun à 800, 500 et
	120.
	On peut lister les diviseurs de chacun de ces nombres et repérer ceux qui sont communs.
	Plus rapide, on peut chercher le PGCD de deux d'entre eux, par exemple de 800 et 500. On
	trouve 100. Les diviseurs communs à 800 et 500 sont les diviseurs de 100.
	Ce sont: 1, 2, 4, 5, 10, 20,25, 50, 100.
	On repère parmi ces diviseurs les diviseurs de 120.
	On trouve: 20 cm, 10 cm, 5 cm, 4 cm, 2 cm et 1 cm.
2.a)	Réponse : 924 dalles.
	Plusieurs démarches possibles.
	Par exemple, dénombrer les dalles nécessaires pour carreler un rectangle de 1040 cm sur 740
	cm (il en faut 1924) et enlever le nombre de dalles nécessaires pour carreler un rectangle de
	800cm sur 500 cm (c'est-à-dire 1000 dalles).
	Ou considérer que la zone à carreler est composée de différents rectangles à définir ou
	représenter schématiquement, calculer les nombres de dalles nécessaires pour carreler chaque
	dalle et ajouter.
	Ou calculer l'aire à carreler (369600 cm²) et diviser par l'aire d'une dalle (400 cm²).
2.b)	20/5 = 4, l'aire d'une dalle est donc 16 fois moins que pour les dalles de 20cm, pour couvrir la
	même surface il faut donc 16 fois plus de dalles : 924 x 16 = 14 784 dalles

DEUXIÈME PARTIE – 13 points

EXERCICE 1

Question	Eléments de correction
1.a	Avec le programme 1 : $(2 \times 3 + 3) \times (2 \times 3 + 3) - 9 = 72$
	Avec le programme $2: 4 \times 3 \times (3+3) = 12 \times 6 = 72$
1.b	On trouve -35/4
2.	Soit <i>x</i> le nombre de départ.
	Avec le programme 1, on obtient : $(2 x + 3)^2 - 9 = 4x^2 + 12 x + 9 - 9 = 4x^2 + 12 x$
	Avec le programme 2, on obtient : $4 \times (x + 3) = 4x^2 + 12 \times x$
	Donc les programmes 1 et 2 donnent le même résultat quel que soit le nombre de départ choisi.
3.	D'après 2), cela revient à résoudre $4x(x+3) = 0$
	Un produit de facteurs est nul si et seulement si l'un au moins des facteurs est nul :
	Soit ici $x = 0$ ou $x = -3$
	Les nombres choisis au départ sont 0 et – 3.
	Une autre méthode consiste à utiliser directement le programme 1 et résoudre
	$(2x+3)^2 - 9 = 0.$
	On a $2x + 3 = 3$ ou -3 et donc $x = 0$ ou $x = -3$

EXERCICE 2

Question	Eléments de correction
1.	L'affirmation est fausse :
	Par exemple pour $a = 0.5$ et $b = 0.1$ on a $a \times b = 0.05$. Donc $a \times b < a$ et
	$a \times b < b$.
2.	L'affirmation est vraie :
	$(n+1)^2 - (n-1)^2 = (n^2 + 2n + 1) - (n^2 - 2n + 1) = 4n$
	et donc est un multiple de 4.
3.	L'affirmation est fausse :
	Par exemple pour $n = 0$ on a:
	(n-1)(n+1)-1=-2

EXERCICE 3

Question	Eléments de correction
1.	On est dans une situation d'équiprobabilité. La probabilité cherchée est égale à : 7
	La probabilité vaut $\frac{7}{25}$.
2.	Soit x le nombre minimum de boules bleues cherché
	x désigne le plus petit nombre entier tel que :
	$\frac{x+7}{x+25} \ge 0.4$
	Comme <i>x</i> est un nombre positif (en tant que nombre de boules bleues), on peut multiplier
	chaque membre de l'inéquation par $(x + 25) > 0$ et on obtient une inéquation équivalente :
	$x + 7 \ge 0.4(x + 25)$,
	soit $x + 7 \ge 0.4x + 10$, soit $0.6x \ge 3$ soit $x \ge \frac{3}{0.6}$
	soit enfin $x \ge 5$. Donc le plus petit entier est 5.
	Ainsi on doit rajouter au minimum 5 boules bleues dans l'urne
3.	Soit <i>y</i> le nombre de boules rouges cherché.
	Le nombre de boules bleues est toujours égal à 7, le nombre total de boules est maintenant
	25+ <i>y</i>
	On veut donc résoudre $\frac{7}{y+25} \le 0,2$,
	soit $7 \le 0.2(y + 25)$, soit $7 \le 0.2y + 5$, soit $2 \le 0.2y$, soit $y \ge \frac{2}{0.2}$ et enfin $y \ge 10$
	Ainsi il suffit donc de rajouter 10 boules rouges dans l'urne.

EXERCICE 4

Question	Eléments de correction
1.	
2.	$AB^2 = 65^2 = 4225$
	$AC^2 + BC^2 = 56^2 + 33^2 = 3136 + 1089 = 4225$
	$donc AB^2 = AC^2 + BC^2$
	d'où, d'après la réciproque du théorème de Pythagore le triangle ABC est rectangle en C.
	(RS) et (BC) sont perpendiculaires à (AC), elles sont donc parallèles.
3.	(RS) et (BC) parallèles donc d'après le théorème de Thalès, $\frac{AR}{AB} = \frac{AS}{AC}$
	c'est-à-dire $\frac{39}{65} = \frac{AS}{56}$
	d'où AS = $\frac{39 \times 56}{65} = 33.6$ cm
4.	ARS est rectangle en S, on a donc
	$\sin(\widehat{ARS}) = \frac{AS}{AR}$
	c'est-à-dire $\sin(\overline{ARS}) = \frac{33.6}{39}$
	d'où ARS № 59°.

TROISIÉME PARTIE – 14 points

SITUATION 1

Question	Eléments de correction
1.a)	Configuration 1:
	<u>Procédures possibles (deux sont demandées)</u> :
	- Dénombrement par subitizing,
	- Correspondance terme à terme.
	Sources d'erreurs possibles (trois sont demandées):
	- Comptine non maîtrisée.
	- Erreur de pointage.
	- Correspondance terme à terme impossible dans la boîte.
	- Refus d'associer des jetons tigres face à des éléphants.
	- Ne pas comprendre que le dernier nombre énoncé de la suite numérique correspond à la quantité d'animaux.
	Configuration 2:
	<u>Procédures possibles</u> (deux sont demandées):
	- Dénombrement par subitizing,
	- Reconnaissance des constellations du dé.
	- Correspondance terme à terme.
	- Comptage de un en un.
	- Reproduction de la configuration
	Sources d'erreurs possibles (trois sont demandées):
	- Comptine non maîtrisée.
	- Erreur de pointage

	- Disposition spatiale contrariée par la taille des jetons si correspondance terme à terme
	- ou manque d'espace pour placer toutes les constellations sur le support.
1.b)	Ils semblent avoir tous les deux compris la consigne, la correspondance terme à terme, la
	notion de cardinal.
	Kevin garde la représentation spatiale de la carte alors que Louise s'en affranchit.
2.	Facilité : la boîte permet une organisation du rangement par compartiment.
	Difficulté : le rangement par compartiment amène l'élève à garder en mémoire le nombre de
	jetons-animaux déposés dans les compartiments lorsque l'espace oblige à superposer les jetons.

SITUATION 2

Question	Eléments de correction
1.a)	Quentin représente 12 têtes puis les partage équitablement en 6 chameaux et 6 dromadaires. Il
	associe à chaque animal une représentation de ses bosses. Puis il traduit en écriture chiffrée. Il
	fait la somme des 1 et 2 écrits. Il ajuste sur une tête (un dromadaire remplacé par un chameau),
	puis sur une autre, jusqu'à obtenir 20 bosses.
1.b)	On partage les 152 têtes en 76 chameaux et 76 dromadaires. Cela correspond à (76 + 152)
	bosses, soit 228 bosses.
	228-216 = 12.
	Il y a 12 bosses en trop. Quand on remplace un chameau par un dromadaire, on diminue le
	nombre de bosses de 1. Donc ici, pour diminuer de 12 le nombre de bosses, on remplace 12
	chameaux par 12 dromadaires.
	Solution: 64 chameaux et 88 dromadaires.
2.a)	Ramia représente en ligne les 12 têtes, associe sur une deuxième ligne une bosse à chaque tête
	et complète sur une troisième ligne jusqu'à avoir représenté 20 bosses. Elle n'a plus qu'à
	identifier et compter, par colonne, chameaux et dromadaires.
2.b)	On associe une bosse à chacune des 546 têtes. $700 - 546 = 154$.
	On associe les 154 bosses restantes à 154 têtes.
	On a donc 154 chameaux.
	546 - 154 = 392.
	On a donc aussi 392 dromadaires.

SITUATION 3

Question	Eléments de correction
	Exemples de propositions :
	Linéarité (multiplicative et additive)
	4 L → 2 cm
	$2 L \rightarrow 1 cm$
	Donc $4 L + 2 L \rightarrow 2cm + 1cm$
	Linéarité (multiplicative)
	$4 L \rightarrow 2 cm$
	$2 L \rightarrow 1 cm$
	$2 L \times 3 \rightarrow 1 cm \times 3$
	Retour à l'unité
	$4 L \rightarrow 2 cm$
	$1 L \rightarrow 0.5 \text{ cm}$
	Donc 1 L \times 6 \rightarrow 0,5 cm \times 6
	Linéarité (multiplicative)
	$4 L \rightarrow 2 cm$
	$4 L \times 1,5 \rightarrow 2 \text{ cm} \times 1,5$
	Coefficient de proportionnalité
	$4 L \rightarrow 2 cm$
	4/2 = 2
	Donc $6 L \rightarrow 6/2 cm$
	Coefficient de proportionnalité
	$4 L \rightarrow 2 cm$
	2/4 = 0.5
	Donc $6 L \rightarrow 6 \times 0.5 \text{ cm}$

II. ADMISSION

a. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

LA CONSTITUTION DU DOSSIER

Remis préalablement, le dossier est lu par le jury avant l'épreuve ; il se compose de deux ensembles :

- Une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- La description d'une séquence pédagogique relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

Même s'il ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique, ce dossier éclaire le jury sur la compréhension du sujet et sur sa déclinaison pédagogique.

Aussi, il est conseillé aux candidats de veiller à :

- Indiquer explicitement sur la page de garde le titre du sujet retenu, la problématique, en précisant l'option et le niveau de classe envisagé ;
 - Paginer le dossier ;
- Adopter une présentation aérée faisant clairement apparaître le plan du dossier ; à ce titre, une introduction et un sommaire sont appréciés ;
 - Prévoir une bibliographie avec des références précises et récentes ;
 - S'assurer de la qualité et de la lisibilité des documents inclus dans le dossier ;
- Faire preuve de vigilance, lors de la rédaction, sur les plans orthographique et syntaxique, y compris dans les documents proposés aux élèves ;
 - Vérifier l'adéquation de l'objet d'étude avec les programmes en cours ;

- Equilibrer la part accordée aux fondements théoriques et didactiques et celle réservée à la séquence pédagogique, en articulant les fondements avec des éléments sur le développement de l'enfant ;
- Proposer une séquence montrant une démarche pédagogique qui ne se résume pas à une succession d'activités :
 - Porter attention à la faisabilité des dispositifs pédagogiques envisagés ;
 - Envisager les modalités de différenciation au cours de la séquence ;
- Ne pas faire l'impasse sur les parcours : citoyen (pour les sujets relatifs à l'Enseignement moral et civique), d'éducation artistique et culturelle (pour les sujets relatifs aux arts visuels et à l'éducation musicale), santé (pour les sujets relatifs au corps humain et / ou à l'EMC) ;
 - Prendre en compte l'entrée de l'école dans l'ère du numérique ;
- Choisir avec pertinence les annexes pour illustrer avec pertinence les choix scientifiques, didactiques et pédagogiques opérés ; dans ce sens, l'apport de travaux d'élèves bien choisis peut se révéler utile.

LA PRESENTATION DU DOSSIER

Le dossier est présenté oralement au jury par le candidat, lors d'un exposé d'une durée de vingt minutes. Il est utile de rappeler que les candidats peuvent utiliser le tableau noir présent dans la salle.

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont su :

- S'exprimer avec clarté, dans une posture de communication adaptée ;
- Ne pas lire et ne pas paraphraser leur dossier, en choisissant une entrée différente pour le présenter ; tout en prenant si nécessaire appui sur les éléments du dossier (plan de séquence, annexes,...), seuls documents autorisés ;
 - Annoncer un plan structuré de leur présentation ;
 - Mettre en évidence leurs connaissances dans le domaine choisi (le savoir savant) ;
- Faire preuve d'une réflexion de qualité sur la transposition didactique, en fonction de la discipline considérée et du développement des élèves (le savoir enseigné) ;
 - Cerner avec précision la problématique de la séquence envisagée ;
- Articuler les fondements scientifiques, didactiques et pédagogiques avec la conception et la mise en œuvre de la séquence ;
- Enoncer de manière explicite les choix opérés, en les justifiant, en en dressant une analyse (manques, ajustements) et en proposant des prolongements ;
- Présenter la démarche pédagogique choisie en lien avec les processus d'apprentissage des élèves concernés :
 - Anticiper les difficultés des élèves et prévoir les modalités de différenciation ;
 - Inscrire leur enseignement dans le cadre des missions et des programmes de l'Ecole ;
- Introduire des éléments nouveaux de réflexion non encore cités dans le dossier, permettant d'apprécier la capacité de recul du candidat et la poursuite de sa réflexion entre le moment de dépôt du dossier et l'épreuve.

Concernant les annexes, il est conseillé de :

- Les présenter comme une illustration de la démarche d'apprentissage ou des modalités de travail choisies ;
 - Tirer davantage parti de leur forme numérique éventuelle (vidéos, extraits musicaux).

L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

L'entretien, d'une durée de quarante minutes, porte, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré, pouvant notamment porter sur la connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont su :

- Entrer en communication avec le jury et interagir avec lui, en sachant notamment écouter les questions avant d'y répondre, argumenter et étoffer leurs réponses ;

- S'exprimer avec aisance en montrant une bonne maîtrise de la langue française et en adoptant un débit convenable ;
 - Montrer une maîtrise du lexique employé et de la connaissance des références utilisées ;
- Se distancier de leur dossier, en étant capables de procéder à une véritable analyse de leurs propositions didactiques et pédagogiques ;
 - Montrer une appropriation des séguences travaillées pour la préparation de l'épreuve ;
- Mobiliser des variables didactiques et pédagogiques susceptibles de prendre en compte la diversité des élèves et leur développement ;
- Connaître et mobiliser les théories de l'apprentissage et du développement de l'enfant pour identifier les besoins des élèves et leurs procédures ;
- Répondre aux demandes d'élargissement ou d'approfondissement de leur réflexion dans le domaine considéré ;
- Montrer une capacité à se projeter dans une posture professionnelle en prenant appui sur le référentiel de compétences du Professeur des Ecoles.

Il est attiré l'attention des candidats sur plusieurs points :

- Savoir remettre en cause sa production et l'analyser est une compétence attendue et valorisée par le jury ;
- Au-delà du rappel des notions théoriques abordées dans le dossier, on attend du candidat une capacité à se projeter dans une mise en œuvre concrète ;
- De nombreux candidats en sciences et technologie ont tendance à s'appuyer sur la démarche d'investigation sans être capables de procéder à son analyse et à la pertinence de sa mise en œuvre :
- Au regard de la durée de l'entretien (40 mn), les candidats doivent s'attendre à plusieurs demandes d'élargissement et/ou d'approfondissement de leur réflexion dans le domaine considéré, par exemple dans un cycle d'enseignement différent de celui abordé dans leur séquence ;
- A cet égard, sont notamment appréciées des connaissances sur l'enseignement en maternelle, sur la relation avec les parents, sur la liaison école-collège, sur l'évaluation et sur les usages numériques.

EXEMPLES DE SUJETS

- Histoire:

- Le droit des femmes dans l'histoire (CM2)
- La Renaissance : François 1er, le monarque mécène (CE2)
- La Gaule avant la romanisation (CE2)

- Géographie:

- Se repérer dans l'espace classe (CP)
- De l'espace vécu à l'espace représenté (CE1)
- L'eau, une ressource à protéger (CM1)

- Enseignement moral et civique :

- L'éducation à la santé (CE1)
- Les droits de l'enfant (CP)
- Faire partager les valeurs de la République par les discussions à visée philosophique (CM1)
- Une démocratie en application (CM2)

- Sciences et Technologie :

- Le principe de levier (CM1)
- Que deviennent les aliments que nous mangeons ? (CM1)
- Comment naît et se développe un végétal ? (CP)
- Qu'est-ce que la respiration ? (CM1)

- Histoire des arts :

- Découvrir la fonction poétique de l'objet dans l'art, du 20ème siècle à nos jours (CP)
- Détournement de l'objet du quotidien (CM1)
- Le château fort : architecture défensive et lieu de vie (CE2)

- Arts visuels:

- Du modelage à l'illustration (GS)
- Le cirque en volume (CM2)
- Du conte à l'art des marionnettes (CM2)
- Représenter le mouvement (Arts visuels, CM2)
- Quand détournement rime avec sublimation (CM1)

- Education musicale:

- L'écoute active et le conte musical (GS)
- La sonorisation d'un album de jeunesse en cycle 1
- Développer les capacités de l'écoute (CE1)
- La polyphonie par le canon (CM2)

b. ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Cette épreuve revêt une importance toute particulière dans le cadre de ce concours rénové de recrutement des professeurs des écoles. En effet, il s'agit de l'épreuve qui dispose du barème le plus important et qui mobilise le candidat sur le temps le plus long (1h15min).

Cette épreuve se déroule en 2 phases distinctes mais directement enchaînées face au jury :

- Une partie consacrée à l'EPS : exposé de 10 minutes suivi d'un entretien de 20 minutes avec le jury à partir d'un sujet portant sur la mise en œuvre du programme d'EPS à l'école primaire.
- Une partie consacrée à un sujet portant sur le système éducatif : exposé de 15 minutes suivi d'un entretien de 30 minutes avec le jury.

Sur un plan général, le jury a trouvé cette épreuve très discriminante, claire et aux attendus bien identifiables.

1. <u>Epreuve de connaissance du système éducatif :</u>

- a. <u>Les sujets</u>: Ils sont formés d'un corpus de 3 à 5 documents se rapportant à un point particulier concernant le système éducatif (personnalisation des parcours, dispositifs liés à la loi de refondation de l'école de la République, élèves à besoins particuliers, rythmes scolaires...) et de 3 questions auxquelles le candidat devra tenter de répondre au cours de son exposé. Cette épreuve fait appel à toutes les composantes des compétences que doit maîtriser un futur professeur des écoles :
- des <u>connaissances</u> solides sur l'organisation, le fonctionnement, mais surtout les enjeux actuels du système éducatif ;
- des <u>capacités</u> à formaliser une problématique en s'appuyant sur le questionnement figurant dans le sujet sans omettre de s'en dégager, articuler les documents entre eux et organiser sa pensée et son propos ;
- une <u>attitude</u> reposant sur une dimension éthique clairement identifiée et des aspects déontologiques bien maîtrisés.

Cette épreuve s'est avérée très discriminante et a permis une claire identification des très bons candidats.

b. <u>Les attendus</u>:

En ce qui concerne la partie « exposé » du candidat, les attendus du jury et les erreurs à éviter sont les suivants :

	Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter			
	Dégager et énoncer une réelle problématique à partir du questionnement proposé par le sujet.	Se contenter d'une réponse à chacune des 3 questions sans les articuler autour d'une problématique identifiée.			
Structure de l'exposé	Structurer son propos à partir de la problématique posée et l'étayer en articulant le contenu des documents avec ses propres connaissances et expériences sur le sujet (s'appuyer sur des éléments de culture personnelle).	Concevoir son exposé sous la forme de réponses successives aux 3 questions en paraphrasant des extraits des documents proposés.			
	Formuler une conclusion en réponse à la problématique posée.	Terminer son exposé de façon brutale sans réelle conclusion.			
	Annoncer un plan clair et le respecter au long de son exposé.	Effectuer une lecture inutile de la note de présentation de chacun des documents.			
	Intégrer la présentation des textes à son propos introductif. Dégager la problématique des documents.				

	Vollar à la qualité de see sugarentes (see l.)	Cituar and propos dans llattimes of a facilities
	Veiller à la qualité de son expression (vocabulaire adapté), au débit de parole. S'assurer d'être bien compris. Etre attentif à sa posture corporelle.	Situer ses propos dans l'affirmation insuffisamment étayée ou dans le jugement péremptoire.
Attitude	Manifester un engagement, des convictions, une claire motivation professionnelle.	N'utiliser qu'une moitié ou moins du temps imparti pour l'exposé (15 min).
	Montrer une claire aptitude à se projeter très rapidement dans les missions confiées à un professeur des écoles.	
	Se laisser la possibilité d'adopter une posture critique par rapport au contenu de certains documents.	
	Bien connaître les textes de référence et en maîtriser les enjeux (textes liés à la loi de refondation, loi de 2005 sur le handicap,) en particulier le référentiel de compétences du professeur des écoles et appuyer son propos sur ces textes.	N'appuyer son propos que sur les documents figurant dans le corpus mis à disposition sans analyse préalable ni prise de distance.
	Disposer des connaissances principales sur l'histoire du système éducatif et les intégrer à bon escient à son exposé.	Ne pas connaître les éléments principaux de la réglementation liée à certains sujets (partenariat, dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap).
	Disposer de quelques connaissances sur d'autres systèmes éducatifs et savoir situer le système éducatif français dans ce contexte.	
Contenus	Connaître les résultats des enquêtes et évaluations internationales.	
	Connaître les principales étapes du développement de l'enfant.	
	Disposer d'une solide connaissance du système éducatif français.	
	Connaître les principales théories de l'apprentissage.	
	Produire une analyse distanciée de ses propres expériences professionnelles si on en a bénéficié.	
	Exposer en quoi le traitement de la problématique liée au sujet peut et doit permettre de développer la réflexion sur la laïcité et l'enseignement des valeurs citoyennes.	Aborder les concepts de citoyenneté et de laïcité sans lien avec le sujet traité et de manière décontextualisée voire artificielle.
	Inscrire son propos dans une dimension éthique et responsable au service de la réussite de tous les élèves.	Ne pas se positionner, dans un cadre institutionnel, en tant que futur professeur des écoles, cadre A de la fonction publique soit en semblant s'abstraire des
Positionnement	Porter une attention particulière à la relation école famille et aux partenaires de l'école en général.	règles à observer, soit en se montrant dénué de tout esprit d'initiative voire d'un élémentaire bon sens.
	Montrer qu'on est capable d'envisager le temps de l'enfant dans sa globalité (parcours de vie).	
	Montrer une claire aptitude à se projeter très rapidement dans les missions confiées à un professeur des écoles en illustrant son propos par des exemples de mises en œuvre possibles.	Méconnaître sa place de professeur des écoles dans le fonctionnement du système éducatif ou au sein de l'équipe éducative.
	Savoir se positionner en tant que futur professeur des écoles dans des organisations complexes et proposer des réponses adaptées.	

Concernant la partie « entretien» qui dure 30 min, et au-delà des indications déjà formulées pour la partie « exposé » (attitude, contenus, positionnement) qui devront être également observées, les attendus du jury se résument aux points suivants :

	Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter			
Attitude	Se saisir du questionnement du jury pour approfondir, amender ou réviser son point de vue. S'autoriser à demander une reformulation de la question si nécessaire.	Ne pas se situer dans l'échange. Vouloir fournir une réponse univoque qui serait ce qu'on pense être attendu comme « la bonne réponse ».			
	Fournir des réponses développées et argumentées aux questions posées en recourant si besoin aux documents proposés.	Répondre de manière lapidaire et non argumentée.			
Contenus	Etayer ses réponses en s'appuyant sur des éléments construits de culture générale ou professionnelle.	Fournir des réponses trop longues et trop vagues à une question posée.			
	Etre capable, en réponse aux questions du jury, de développer une réflexion sur la transposition des concepts de laïcité et de citoyenneté à l'école primaire en les inscrivant dans une posture professionnelle.				
Positionnement	Adopter une attitude réactive et réflexive en réponse au questionnement proposé.				

Concernant l'évaluation de la capacité du candidat à développer une réflexion construite et argumentée sur les concepts de laïcité et de citoyenneté, le jury propose un élargissement systématique du traitement du sujet sur ces dimensions. La capacité du candidat à proposer une analyse de ce type dès la partie « exposé » est vabrisée.

2. Epreuve d'EPS:

a. <u>Les sujets</u>: ils se sont avérés clairs, intéressants et ne peuvent prêter à aucune confusion pour les candidats. Il s'agit de concevoir soit une situation d'apprentissage, soit une progression que les candidats ont souvent assimilée à la production d'une unité d'apprentissage, sur une activité physique et sportive bien définie. Les conditions de mise en œuvre (niveau de classe, prérequis des élèves, environnement matériel et pédagogique) sont toujours très bien précisées. Les activités physiques et sportives sur lesquelles ont reposé les sujets ont été les suivantes : natation, jeux collectifs, activités athlétiques et danse.

Les productions des candidats n'ont que trop peu souvent répondu aux attendus de l'épreuve du fait d'une connaissance régulièrement insuffisante de la didactique des activités physiques et sportives en jeu. Du fait de leur nombre très réduit (4 activités seulement), le jury est en droit d'attendre une bien meilleure maîtrise des contenus disciplinaires que ces activités recouvrent.

b. Les attendus:

Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
Le candidat fait des liens et conçoit une cohérence entre ses connaissances et sa proposition de mise en œuvre pédagogique.	Une simple référence décontextualisée aux textes réglementaires n'est pas suffisante.
Les propos sont référés aux programmes, au socle commun, aux finalités de l'EPS (éducation à la santé et à la citoyenneté,) et aux repères de progressivité.	Il s'agit d'aller au-delà du simple exposé de connaissances souvent parcellaires et de développer une véritable réflexion didactique sur la discipline.
Les enjeux liés notamment au sens de l'activité doivent être clairement exposés.	
Le candidat identifie les apprentissages à construire et présente un projet d'enseignement (séance ou progression) qui intègre la progressivité des apprentissages dans le cadre d'un module ou	Une conception de situations juxtaposées qui n'établissent pas de lien entre elles et surtout au regard de l'objectif d'apprentissage.
d'une séance structurée en lien avec un diagnostic fondé et une évaluation.	La proposition d'une simple mise en activité sans projet d'apprentissage visant les transformations motrices.
Ces propositions doivent prendre en compte la diversité des élèves (comportements observables des élèves).	La reproduction d'un discours formaté qui ne prend pas sens dans le cadre du sujet à traiter.
	Une proposition relevant de la pédagogie du modèle qui laisse peu de place à l'élève dans la construction de ses apprentissages.
L'exposé détaille une mise en œuvre opérationnelle :	Un temps d'activité réduit et une organisation non fonctionnelle.
- Quantité d'activité de tous les élèves ;	Une place et un rôle de l'enseignant mal définis.
- Clarté cognitive ;	Une organisation pédagogique qui peut faire appel aux différents statuts de l'élève (observateur, arbitre, juge,) de façon artificielle
- Adaptation à l'âge des élèves ;	et sans que cette dimension ne soit maîtrisée par le candidat.
- Adaptation aux capacités des élèves ;	
- Repères pour apprendre ;	
- Temps de mise à distance en classe ;	
- Cadre sécurisé.	
Le candidat propose un projet d'enseignement qui fait appel à l'apport d'autres disciplines au service de l'objectif d'apprentissage visé en EPS.	La reproduction d'un discours qui ne cerne pas les enjeux de l'interdisciplinarité.
Il convoque les disciplines au service des apprentissages en EPS.	Le recours à une simple énumération des disciplines sans perception de leur intérêt et de leurs enjeux dans le cadre du projet d'enseignement envisagé.
Le candidat transpose de manière cohérente son expérience personnelle dans une pratique de classe.	Bien que ce soit un attendu du concours, certains candidats ne font aucune référence à leur pratique personnelle.
	Au cours de l'entretien, le candidat se montre incapable de s'appuyer sur son expérience au profit de son enseignement.
Présente clairement ses connaissances et développe un argumentaire pour justifier ses choix et parvient à les	Une répond à la question sans contextualisation.
contextualiser voire à les problématiser.	Une recherche de réponse considérée comme attendue mais sans lien avec le problème posé.

4. STATISTIQUES

2. STATISTIQUES

Les chiffres

	Externe privé	Externe public	2 nd interne	3 ^{ème} concours
Nombre de postes	16	174	2	4
Nombre d'inscrits	156	1069	74	109
Nombre de présents	67	605	32	41
Barre d'admissibilité	40/80	44/80	53/80	44/80
Nombre d'admissibles	31	340	6	9
Barre d'admission	136,25/240	135/240	158,49/240	122,50/240
Moyenne dernier admis	11,35/20	11,16/20	13,20/20	10,20/20
Taux réussite (admis)/présents	23,88%	28,76%	6,25%	9,76%

Moyennes

	2 nd interne	3 ^{ème} concours	Externe public	Externe privé
français	11,24/20	9,77/20	10,42/20	10,46/20
mathématiques	9,77/20	8,10/20	12,00/20	09,53/20
Mise en situation professionnelle	8,61/20	9,58/20	11,53/20	13,05/20
Entretien à partir d'un dossier	10,23/20	8,15/20	9,91/20	10,05/20
 Partie EPS situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire 	7,16/20 12,27/20	7,75/20 8,41/20	9,05/20 10,49/20	9,24/20 10,59/20

Diplômes détenus par les candidats au concours externe public

	inscrits	%	présents	%	admissibles	%	admis	%
diplôme MEEF	533	49,86%	330	54,55%	197	57,94	73	41,95%
répartis en :								
master	184	17,21%	104	17,19%	59	17,35%	20	11,49%
M1 ou inscrit en M2	179	16,74%	101	16,69%	61	17,94%	5	1,47%
inscrit en M1	170	15,90%	125	20,66%	77	22,65%	48	27,59%
Autre diplôme	429	40,13%	228	37,69%	123	36,18%	93	53,75%
Dispense 3 enfants	107	10,01%	47	7,77%	20	5,88%	8	4,60%

5. ADRESSES UTILES

Où trouver les sujets de la session ?

Sur le site Internet du ministère http://www.education.gouv.fr/cid4413/sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-ecoles.html

Avec quel(s) organisme(s) se préparer ?

- Centre National d'Enseignement à Distance, BP 60200, 86 980 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL CEDEX

(tél.: 05.49.49.94.94 - Internet: http://www.cned.fr/)

N.B.: le réseau Canopé de l'académie de Caen (ex-CRDP Centre Régional de Documentation Pédagogique) 21 rue du moulin au Roy 14000 CAEN – téléphone : 02.31.56.61.00) peut être contacté, des ouvrages peuvent être empruntés à la médiathèque du centre (https://www.reseau-canope.fr/nous-trouver/academie/caen.html).

Où se renseigner pour l'inscription aux concours ?

Sur le site Internet du ministère http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html

Rectorat, 168 rue Caponière à Caen

Adresse postale: BP 6184, 14061 Caen CEDEX

Tél.: 02.31.30.15.52;

Site: www.ac-caen.fr, concours recrutement, personnels enseignants..., recrutement par concours